

**Bureau de la liberté de religion : une grave atteinte à la laïcité**

**Montréal, le 20 février 2013** - La *Ligue des droits et libertés* condamne la mise en place du Bureau de la liberté de religion et la nomination d'Andrew Bennett en tant qu'ambassadeur de l'organisme. Selon Nicole Filion, coordonnatrice de la Ligue, « ce geste a pour effet de remettre en question un des fondements de la laïcité, soit la séparation de l'État et des Églises ».

La *Ligue des droits et libertés* rappelle que la laïcité est essentielle au respect du droit à l'égalité et des libertés de conscience, d'expression et d'association. La laïcité repose sur deux principes fondamentaux : la neutralité de l'État face aux différentes croyances ou à la non croyance et la séparation de l'Église et de l'État. Cette séparation implique que l'État ne se mêle pas des questions religieuses et que les Églises ne dictent pas aux États les politiques qu'ils doivent suivre.

« Avec la nomination d'Andrew Bennett à titre d'ambassadeur du Bureau de la liberté de religion, le gouvernement franchit cette ligne de démarcation laïque », affirme Nicole Filion. En effet, Andrew Bennett s'est non seulement illustré comme doyen du collège chrétien *Augustine College* à Ottawa, mais apparaît aussi comme un fervent opposant de la séparation entre l'État et la religion. Dans un article publié dans *GlobalBrief* en 2011, Bennett appelait à réintroduire l'expression des croyances religieuses au sein de l'État. « Le choix de Monsieur Bennett colore l'orientation que le gouvernement canadien souhaite donner à l'organisme », poursuit Nicole Filion, qui craint qu'on instrumentalise la liberté de religion pour réintroduire la religion dans les politiques publiques.

Alors que le gouvernement prétend agir au nom des droits humains, il abolissait l'an dernier un organisme de réputation internationale qui défendait l'ensemble des droits et libertés : *Droits et démocratie*. En parallèle, le gouvernement conservateur accorde un financement accru à des organisations internationales qui font du prosélytisme et il coupe une partie du financement aux groupes de défense de santé des femmes qui défendent le libre choix. L'ensemble de ces décisions soulèvent des questions préoccupantes sur les véritables intentions du gouvernement Harper et sur l'influence des fondamentalistes chrétiens sur ce gouvernement.

-30-

**Pour informations et entrevues :**

Lysiane Roch, *Ligue des droits et libertés*, 514-715-7727

**Pour lire le fascicule de la Ligue des droits et libertés sur la laïcité :**

<http://liguedesdroits.ca/wp-content/fichiers/laicite-final-final.pdf>